



Département de la Dordogne

Commune de Terrasson Lavilledieu

Avis d'appel public à la concurrence

Identification de l'acheteur (pouvoir adjudicateur) :

Ville de Terrasson-Lavilledieu
Espace Charles de Gaulle
24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
Tél : 05 53 51 47 00

Objet du marché :

MAPA N°2021-09 « Location et entretien de sanitaires publics automatiques et journaux électroniques d'information »

Procédure de passation :

Le présent marché est passé sous la forme d'un marché à procédure adaptée en application de l'article R2123-1, 1° du code de la commande publique.

Le marché est composé de deux lots définis comme suit :

- Lot n°1 : Location et entretien des sanitaires publics automatiques
- Lot n°2 : Location et entretien des journaux électroniques d'information

Pour chacun des lots, le marché comprend la location du matériel, la pose, l'entretien et la fourniture des consommables nécessaires à une utilisation conforme à la destination des équipements.

Le marché est conclu à prix forfaitaire annualisé (du 1^{er}/01 au 31/12).

Durée :

Lot n°1 « Location et entretien des sanitaires publics automatiques » :

La durée du marché commence à courir à compter du lendemain de l'échéance du contrat en cours (soit à partir du 27/05/2021) et ce jusqu'au 31/12/2023.

Lot n°2 « Location et entretien des journaux électroniques d'information » :

La durée du marché commence à courir à compter du lendemain de l'échéance du contrat en cours (soit à partir du 08/06/2021) et ce jusqu'au 31/12/2023.

Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises (DCE) :

Le DCE peut être retiré sur le profil acheteur de la ville de Terrasson-Lavilledieu à l'adresse suivante :

www.marchespublics.dordogne.fr

Visite :

La visite sur sites n'est pas obligatoire mais conseillée. Les modalités sont fixées par le Règlement de la consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et de leur mise en œuvre précisés dans le règlement de la consultation (RC).

Offres :

- Les offres devront être rédigées en français ou traduites en français.
- Date limite de remise des offres : **26 / 03 / 2021 à 17h00**
- Délai de validité des offres : 180 jours

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : 25 / 02 / 2021

Voies de recours :

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif dans le ressort duquel est situé le siège de l'acheteur. Soit le Tribunal Administratif de Bordeaux :

Tribunal administratif de Bordeaux
9 rue Tastet - CS21490
33063 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05.56.99.38.00 - Télécopie : 05.56.24.39.03
Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est celui du siège de l'acheteur.